



# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal d'Azas du jeudi 23 mars 2017, 20h30.

Présents : Christine ANTONSANTI, Pierre-Marie DESGROLARD, Pierre-Franck CHEMACK, Jean-François OLIVE, Marie-Thérèse LACOURT, Alexandre BELTRAMINI, Yves ALVAREZ, Marie-Thérèse WHEELER, Claude CARLE, Jean-Marc DERY, Frédéric JOUBERT.

Absents excusés : Jean-Louis GRANITI (a donné procuration à Mme Christine ANTONSANTI), Jean-Baptiste LAURENT, Fabian GIZA, Evann CALVETE,

Madame Lahitia COSANDEY, Secrétaire de Mairie et du public assistent au Conseil.

Monsieur Thierry BARBOT, Trésorier de Montastruc, a été invité par Mme le Maire avec l'accord du Conseil Municipal pour présenter le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'exercice 2016

Madame Christine ANTONSANTI, Maire, procède à la lecture de l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance : Jean-François OLIVE.

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16/032017 est lu puis adopté à l'unanimité.

## 7-1-2017 Délibération : Création d'un poste d'agent technique en contrat CAE 20h

Il s'agit d'assurer le remplacement de notre agent technique en arrêt maladie de longue durée, en charge du gyro-broyage et du faucardage, sur 4h par semaine annualisé. L'année précédente, ce travail a été assuré par une personne en CDD. On a également fait appel à une entreprise. La création d'un contrat CAE permettrait de fournir une aide ponctuelle à notre agent technique, Bernard FABRE.

Claude CARLE argumente que trouver un employé admissible au CAE et qui ait la qualification adéquate (CACES) sera difficile. Il propose une alternative sous forme d'un accord-cadre avec un auto-entrepreneur qui peut être mobilisé à la demande et qui, en outre, évite la relation employeur/employé.

Le Conseil se prononce à main levée à l'unanimité pour **annuler** cette délibération.

## 7-2-2017 Délibération : désignation d'un correspondant « défense » annule et remplace la délibération 7-5-2016

Cette délibération permet de réparer une erreur de transcription sur une délibération précédente. La personne proposée pour être le correspondant « défense » du Conseil municipal d'Azas est Evann CALVETE.

Le Conseil se prononce à main levée à l'unanimité pour cette désignation.

## 7-3-2017 Délibération : Approbation du Compte Administratif 2016

M. BARBOT présente un récapitulatif des réalisations du budget 2016. Mme LACOURT, Maire en exercice en 2016, sort de la salle afin que le Conseil puisse voter. Il se prononce à l'unanimité pour l'approbation du Compte Administratif de la commune. Un récapitulatif de ce compte est annexé au compte rendu de la séance.

#### 7-4-2017 Délibération : Approbation du Compte de Gestion 2016

M. BARBOT explique que le Compte de Gestion est le reflet du Compte Administratif de la commune, du côté trésorerie. Il comporte une balance des comptes et un descriptif du patrimoine de la commune.

Le Conseil se prononce à l'unanimité pour l'approbation du compte de gestion de la commune.

#### 7-5-2017 Délibération : Affectation du résultat de l'exercice 2016

Le résultat de l'exercice s'élève à 258 327 €. Il est discuté d'en affecter une partie en fonctionnement et une partie en investissement. Mais comme nous n'avons pas encore les données de préparation du budget, nous ne savons pas dans quelle mesure partager. Comme on ne peut transférer que de la section fonctionnement vers la section investissement et non l'inverse, il est proposé d'affecter la totalité du résultat en section de fonctionnement.

Le Conseil se prononce à main levée à l'unanimité pour cette affectation de l'exercice 2016.

#### Questions diverses

Des dépassements de forfaits dus aux appels sur les mobiles augmentent la facture téléphonique de la Mairie. Jean-Louis GRANITI a évalué nos abonnements et reçu une proposition d'Orange pour changer les appareils vétustes de la Mairie et modifier les abonnements vers plus de cohérence et d'économie. Il a demandé à Claude CARLE de nous faire profiter de son expertise dans le domaine.

Deux options sont présentées :

- Option 1 : 149 euros (HT), 179 (TTC) avec appel illimité sur les mobiles
- Option 2 : 174 euros (HT), 209 Euros (TTC) avec appel illimité sur les mobiles et un mobile supplémentaire.

Après discussion au sein du conseil sur l'utilité d'un mobile supplémentaire, il est décidé de choisir l'option 1.

Pierre Franck CHEMARCK rend compte au Conseil d'une réunion à laquelle il a assisté sur le risque terroriste. Il en ressort qu'il s'agit d'être prudent lors des manifestations qui rassemblent du public (fête du village, etc..) en particulier en créant des obstacles à la circulation et en éloignant autant que possible les poubelles et autres dispositifs pouvant permettre de dissimuler des explosifs.

Pierre Franck CHEMACK rend compte au Conseil de sa tentative de renégociation du prêt consenti par le Crédit Mutuel à la commune pour la construction de l'atelier municipal. C'est un refus catégorique de la part de cet organisme. D'autre part, les frais de rupture de contrat sont également prohibitifs (29 000 euros)

Jean-Marc DERY fait part au Conseil d'une demande de l'Association Culturelle des Parents d'Élèves de la commune de disposer d'un volume de stockage de l'ordre de 2 m<sup>3</sup>. La question doit être étudiée. Il est probablement possible d'utiliser un emplacement dans l'atelier municipal ou dans le conteneur de la commune, selon la place libérée par le désencombrement effectué par Jean-Louis GRANITI et Bernard FABRE récemment.

A ce propos, la position et l'habillage de ce conteneur, assez disgracieux fait l'objet d'une discussion au sein du Conseil. Cela doit être étudié.

Yves ALVAREZ propose d'organiser des festivités pour la fête du 14 juillet. Il est également rappelé que le village ne marque pas particulièrement la période de Noël (décorations ou festivités). Tout cela doit être étudié.

La discussion s'engage sur le refus de la commune de céder la compétence à la CCTA en matière de PLU. Dans le cadre de la loi ALUR, l'État demande à toutes les communes de se prononcer sur ce point. Dans notre Communauté de Communes, une forte majorité de communes a un PLU récent ou en cours de validation ce qui les rend enclines à refuser ce transfert. Cette délibération sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

Pas de question dans le public.

La séance est levée à 23h20

Annexe : Récapitulatif de la situation du compte administratif 2016 de la commune :

Code INSEE 31038	Commune de AZAS Budget PRINCIPAL	CA 2016
---------------------	-------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	419
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	16
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	562,24	0,00
2	Produits des impositions directes / population	286,63	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	695,54	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	179,01	0,00
5	Encours de la dette / population	193,63	0,00
6	DGF / population	104,08	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,25%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	85,81	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	25,74%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	27,84%	0,00%

<b>Mme Christine ANTONSANTI</b>	<b>Mr Pierre-Marie DESGROLARD</b>	<b>Mr Jean-Louis GRANITI</b>  <i>Procuration à Mme Christine ANTONSANTI</i>	<b>Mr Pierre-Franck CHEMACK</b>	<b>Mr Jean-François OLIVE</b>
<b>Mme Marie-Thérèse LACOURT</b>	<b>Mr Alexandre BELTRAMINI</b>	<b>Mr Yves ALVAREZ</b>	<b>Mme Marie-Thérèse WHEELER</b>	<b>Mr Jean-Baptiste LAURENT</b>  <i>Absent excusé</i>
<b>Mr Claude CARLE</b>	<b>Mr Fabian GIZA</b>  <i>Absent</i>	<b>Mr Evann CALVETTE</b>  <i>Absent excusé</i>	<b>Mr Jean-Marc DERY</b>	<b>Mr Frédéric JOUBERT</b>